Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Quel est l attitude a avoir

Par parisien75

Bonjour

J ai tout d abord été convoqué au commissariat puis je suis convoqué devant le délégué du procureur
Je suis innocent

Question 1 qu'elle est l attitude a avoir devant le délégué du procureur lorsque l on a rien a se reproché

Question 2 est ce que le commissariat a envoyé au parquet uniquement ses conclusion ou l ensemble des interrogatoire

Question 3 est ce que le délégué du procureur envoi juste un refus de sa proposition ou joint il les explications que l on lui a fourni

Merci